

Compte rendu du Conseil d'établissement 2022-2023

Date : Lundi 2 octobre 2023
Heure : 17 h 30 (souper), 18 h (réunion)
Lieu : Salle de conférence 204

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Pierre-Alexandre Bachand, enseignant		✓
Julie Gallant, enseignante	✓	
Christine Dupuis, enseignante, substitut 1		✓
Valérie Delisle, enseignante, substitut 2	✓	
À venir, professionnel, substitut 1		
Michel Levasseur, soutien manuel	✓	
Annie Lapointe, soutien administratif, substitut 1	✓	
Francis Perron, membre socioéconomique et communautaire	✓ (arrivé à 18h30)	
Nawel Amokrane, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Steeve Breton, membre entreprise	✓	
Hoff Henry Peireira Da Silva, élève	✓	
Chandler Doyon, membre du Comité consultatif des adultes	✓	
Danny Savard, membre (subst. 1) Comité consultatif des adultes		✓
Julie Pinard, directrice	✓	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2023-02-06.01

Il est proposé par Valérie Delisle et appuyé par Michel Levasseur d'adopter l'ordre du jour
Adopté à l'unanimité.

3. Nomination à la gouvernance

Ce point a été traité quand tous les membres ont été présents. Steeve Breton propose Francis Perron à la présidence. Francis Perron accepte la présidence du conseil d'établissement.

4. Nouveau membre

Un nouveau membre est accueilli au conseil d'établissement. Il s'agit de Hoff Henry Peireira Da Silva, élève en Francisation à l'édifice Champlain.

5. Nomination au secrétariat

Julie Gallant se propose d'agir à titre de secrétaire pour la prise des notes. Annie Lapointe sera la remplaçante en cas d'absence.

6. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2023

Annie Lapointe soulève des éléments à corriger :

1. Corriger l'année 2024 pour 2023 à la 1^{ère} page.
2. Une question concernant le point 10b. concernant le projet court-circuit ? Julie Pinard y répond.
3. À la dernière page, corriger Galant pour Gallant et mettre « par » avant le nom de Michel Levasseur.

Julie Pinard confirme que les corrections seront apportées au compte rendu original de la rencontre du 29 mai 2023.

Résolution CE-2023-10-02.02

Il est proposé par Chandler et appuyé par Steeve d'adopter le procès-verbal avec les corrections mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

- a) Affaires découlant des procès-verbaux : Julie en parlera au point 10 en lien avec le bilan budgétaire 2022-2023 (approbation).

7. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

8. Règles de régie interne du conseil d'établissement

- a) Dénonciation d'intérêt pour information :
Le document qui présente les règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre Saint-Michel est présenté aux membres du CE. Il y aura un changement de libellé concernant la sélection des membres « élèves » au conseil d'établissement. Les membres élèves seront choisis via des élections. La modification sera faite au document pour l'an prochain.
- b) Pour compléter le conseil d'établissement de l'année 2023-2024 il manque 1 membre du personnel professionnel et un membre qui provient d'une entreprise de la région. Les membres du CE proposent de demander à Michel Lesage de Estrie Aide.
- c) Steeve propose un changement d'heure pour le prochain CE. Le souper serait à 17h00 et le début du conseil à 17h30. Nous aurons le détail par courriel. Le point sera revalidé à chaque rencontre.

9. Enjeux 2022-2023

✓ La pénurie de main d'œuvre :

Depuis mars 2023 à ce jour il y a eu 7 différentes personnes qui ont occupé le poste de secrétaire de direction, ces changements occasionnent beaucoup d'impacts. Beaucoup de changements (roulement de personnel) aussi au niveau du soutien administratif, entre autres le départ de Marielle. Les nouvelles personnes en place doivent s'approprier le travail. Aussi les changements de direction adjointe en cours d'année. Ce qui en résulte une organisation fragilisée. Malgré tout, le moral est bon, mais ça demande de s'outiller, de s'entraider de prioriser. De faire preuve de compréhension et d'être en mode « caring ».

✓ L'espace :

La bâtisse Saint-Michel est pleine, il reste une classe de libre à Champlain. Il faut adapter l'horaire de conciergerie puisqu'il y a maintenant de la francisation de soir.

✓ La communication :

Dû au mouvement de personnel il y a eu la création d'une adresse courriel pour le secrétariat et le soutien administratif.

Il est possible que l'info Saint-Michel soit ramené pour la diffusion d'information.

La mise à jour du site internet du Centre, il est possible qu'un enseignant s'en occupe en attendant qu'une personne soit embauchée.

Diffusion d'information/communication : les télévisions installées à Saint-Michel, Champlain, à Bowen et éventuellement à l'école entreprise serviront à diffuser les informations aux élèves.

10. Bilan budgétaire 2022-2023 (approbation)

Julie expose les réalités liées aux enjeux de prévision budgétaire de l'an dernier. Il y a eu du retard pour recevoir la certification plusieurs raisons (entre autres de roulement de personnel). Le Centre a reçu la certification de décembre...en juin. Le Centre a été prévoyant et avait gardé certaines sommes. Il y a eu plusieurs réajustements

Budget estimatif : 923 581\$

Résultats réels : 2 291 929,37\$

Budget approuvé

Il est proposé par Chandler et appuyé par Francis d'approuver le Budget 2022-2023 tel que présenté.

11. Prévision budgétaire 2023-2024 (information)

Surplus de 653 298,91\$

Julie gère le budget au fur et à mesure que l'année avance.

Proposeur : Nawel

Appuyeur : Steeve

12. Informations de la direction

a) État des groupes :

Les chiffres présentés ne sont pas à jour.

Du 1^{er} juillet au 31 août 2023

ETP 2022-2023	ETP 2023-2024
55,09	66,24

Le défi sera en francisation, avec le guichet unique il est difficile de prévoir.

b) Travaux immobiliers

Des travaux de décontamination (moisissures et amiante) sont en cours (les coûts seront absorbés par le CSSRS).

Ce sera une salle de classe avec un coin cuisine/laveuse-sécheuse et un espace pour faire des rencontres.

Le tout devrait être terminé en novembre.

c) Projet éducatif

Le Centre à travailler à mettre à jour les définitions de sa vision, de sa mission et de ses valeurs.

La prochaine rencontre pour finaliser la définition des valeurs aura lieu le 11 octobre.

La transmission du projet éducatif devrait se faire à la fin du mois de janvier.

d) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

À été fait il y a 2-3 ans, il a été présenté, il reste à le faire vivre.

L'an dernier il n'y a pas eu de signalement; il reste à voir si c'est un reflet de la réalité ou si les élèves ne savent pas l'utiliser.

Le comité consultatif des élèves feront un sondage à cet effet.

e) Organigramme

Présentation du tableau des mandats de l'équipe de direction.

Les 3 priorités sont Les CAP, l'encadrement et les équipes multi.

f) Calendrier des rencontres du CE

Les dates retenues sont :

Le 2 octobre

Le 20 novembre

Le 22 janvier (adoption du projet éducatif)

Le 12 février

Le 22 avril

Le 27 mai

Calendrier approuvé.

Il est proposé par Francis et appuyé par Chandler d'approuver le calendrier des rencontres 2023-2024 tel que présenté.

13. Information du comité consultatif des adultes

Chandler demande si le bar à toast peut démarrer, Julie informe qu'elle n'a pas encore reçu la certification pour l'aide alimentaire. Dès qu'il y aura confirmation on pourra aller de l'avant.

Pour qu'il y ait une meilleure représentation des élèves différents pavillons du Centre Saint-Michel, Hoff Henry pourrait donner son nom pour siéger au comité consultatif des élèves. Julie propose d'aller rencontrer les membres pour retravailler le mécanisme de ce comité.

14. information du président

Francis se dit très content de présenter la rencontre. Il mentionne qu'il sera dorénavant plus assidu et mieux préparé.

15. informations de la fondation du Centre Saint-Michel

Un événement de financement aura lieu le 18 octobre prochain au Boquébière. Le coût est de 50\$ pour une soirée conte et dégustation de 6 bières. 19\$ sera remis à la fondation.

16. Affaires nouvelles

Pas d'affaires nouvelles.

17. Levée de l'assemblée

Résolution

Il est proposé par Chandler et appuyé par Valérie de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 heures 12 minutes.